

VERSOLATTO VIRGINIE
QUAI AUGUSTE SALESSÉS
46400 ST CERE

SOUILLAC, le 03-09-2024

Objet : Taxe de séjour - Reçu de déclaration

Madame, Monsieur,

Vous venez de compléter une fiche de déclaration pour l'hébergement suivant :
CAMPING LE SOULHOL Quai Auguste Saleses 46400 ST CERE

Cette déclaration concerne la période suivante : AOÛT 2024

Voici le détail de cette déclaration :

	Nombre de nuitées	Tarif	Total
Nuitées taxées	2416	0.80 €	1 932.80 €
Nuitées exonérées	1044	0.00 €	0.00 €
Dont part locale			1 342.22 €
Dont taxe additionnelle départementale 10%			134.22 €
Dont taxe additionnelle régionale 34%			456.36 €
Dû par l'hébergeur	3460		1 932.80 €

Par le biais de ce reçu, nous accusons réception de cette déclaration.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sincères salutations.

Le régisseur de la taxe de séjour,
C. TERLIZZI.

Régisseur principal : Christine TERLIZZI
Régisseur adjoint : Isabelle DUPRET

Tél : 05 65 33 22 04